



République de Côte d'Ivoire

CABINET DU PREMIER MINISTRE
COMITE DE PRIVATISATION

COMMUNIQUE DE PRESSE

**OFFRE PUBLIQUE DE VENTE(OPV) DES ACTIONS DETENUES PAR L'ETAT
DANS LA SOCIETE SUCRIVOIRE**

Le 29 décembre 2016, la société SUCRIVOIRE a été admise au premier compartiment du marché des actions de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM). Cette première cotation a fait l'objet d'une cérémonie publique qui s'est déroulée dans la salle de cotation de la BRVM.

Cette cotation est l'aboutissement d'un processus initié depuis l'année 2015, suite à la décision du Gouvernement, en Conseil des Ministres du 20 mai 2015, de céder la participation de 23% détenue par l'Etat dans le capital de SUCRIVOIRE, à travers la BRVM, en réservant 5% au personnel.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette décision, le Comité de Privatisation a recruté le Consortium composé de la Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) BOA CAPITAL SECURITIES en qualité d'arrangeur et de l'agence de communication RED AFRICA, par appel d'offres ouvert, pour conduire l'opération d'introduction en bourse de SUCRIVOIRE.

Cette opération, qui a été autorisée par le Conseil Régional d'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF), en sa session ordinaire du 8 septembre 2016, sous le visa n° OA/16-004, avait pour objet la cession de la totalité de la participation de 23% détenue par l'Etat de Côte d'Ivoire dans le capital de SUCRIVOIRE, soit 1 127 000 actions, selon la répartition suivante :

- 441 000 actions réservées aux personnes physiques ivoiriennes ;
- 264 600 actions réservées aux personnes morales ivoiriennes ;
- 245 000 actions réservées aux employés de SUCRIVOIRE et, le cas échéant, à ceux du Groupe SIFCA ;
- 176 400 actions réservées aux personnes physiques et morales non ivoiriennes.

Le prix de l'action a été fixé à 13 000 FCFA, après réduction de la valeur nominale de l'action de 10 000 FCFA à 5 000 FCFA, en vue de rendre l'opération plus attrayante.

Initialement prévue pour se dérouler sur la période du 05 au 18 octobre 2016, l'opération a connu un grand succès et a été clôturée, par anticipation, le 06 octobre 2016, soit le lendemain de son démarrage. L'engouement des investisseurs a permis d'enregistrer plus de 32,39 milliards de souscription à la date de clôture, pour un montant total attendu de l'opération de 14 651 000 000 FCFA, soit un taux de souscription de 221,1%.

A l'issue de la centralisation et de l'analyse de l'ensemble des souscriptions, la SGI a procédé à l'allocation des actions conformément aux règles de l'OPV. Le tableau ci-après présente la synthèse des résultats définitifs de l'opération.

	Nombre de titres réservés	Nombre de titres souscrits	Nombre de titres alloués	Taux d'allocation %
Personnel de SUCRIVOIRE	245 000	21 216	21 216	100
Personnes physiques ivoiriennes	441 000	624 504	624 504	100
Personnes morales ivoiriennes	264 600	563 449	304 880	54
Personnes Physiques et personnes morales non ivoiriennes	176 400	1 100 723	176 400	16
	1 127 000	2 309 892	1 127 000	49

Désormais, l'action de SUCRIVOIRE, est cotée au premier compartiment du marché des actions de la BRVM et le symbole adopté pour les transactions sur le titre est SCRC.

Le Président du Comité de Privatisation
Christian KOFFI